

COLLECTION DES ŒUVRES D'ART (suite)

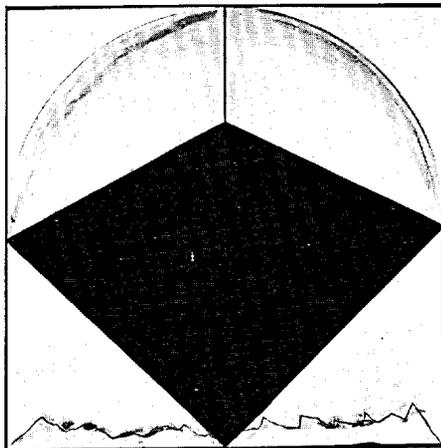


Francine Simonin, *Films d'Intérieurs I*.

Dans les années 70, le Ministère a mené une enquête maison pour connaître l'opinion des employés sur la collection de l'administration centrale. Les agents du service extérieur ont exprimé des opinions personnelles et diverses à l'égard de l'art. Chacun a son idée là-dessus. Certains aiment l'abstrait, d'autres les paysages et une personne était sûre que son enfant de deux ans était capable d'en faire autant. Les avis étaient partagés, mais les observations les plus valables venaient de ceux pour qui l'art était un plaisir personnel ou un moyen de décoration. La vaste collection d'art canadien que possède le Ministère ne peut satisfaire tous les goûts et n'a pas non plus pour but d'être décorative. L'art est plutôt un élément qui contribue à donner une image à une ambassade, au même titre que l'architecture et la décoration intérieure. À mesure que le programme des Beaux-Arts acquerra de nouvelles pièces, on dotera chaque mission d'œuvres cana-

diennes diverses, notamment d'œuvres d'art figuratif, abstrait et autochtones.

Les artistes canadiens contemporains affirment énergiquement leur identité et le développement culturel du Canada. Au cours des dernières années, l'art canadien a été acclamé dans le monde en raison de sa conception progressiste et intéressante. Les exemples



Ric Evans, *Blue Pyramid*.

qui accompagnent cet article illustrent la diversité de la collection. Vous ne comprenez ou n'appréciez peut-être pas toujours personnellement ces œuvres, mais elles doivent être respectées pour leur valeur intrinsèque, puisqu'elles représentent le summum des arts visuels canadiens.

L'effectif du programme des Beaux-Arts est peu nombreux et, étant donné l'accumulation d'une mauvaise information pendant plus de 40 ans, l'absence d'un conservateur professionnel jusqu'à ces dernières années et le niveau actuel des crédits prévus pour l'acquisition de ces œuvres, il faudra compter un certain temps avant que les missions soient pourvues adéquatement d'une collection représentative de l'art canadien. Cependant, de sérieux progrès ont été réalisés au cours des quatre dernières années. Nous disposons actuellement d'un système informatisé de gestion de l'information et nous avons commencé à monter une diathèque et à rassembler des dossiers biographiques pour aider les missions à organiser, protéger et gérer adéquatement la collection. Un curateur adjoint a été engagé pour s'occuper des aspects techniques et de l'entretien des œuvres. Les politiques concernant le programme et le Comité interministériel des Beaux-Arts pour l'acquisition d'objets d'art ayant été approuvées, nous avons maintenant une base solide qui servira de point de départ à l'enrichissement de la collection □

Le Curateur
Programme des Beaux-Arts,
B.C. Mack